Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FIXED INCOME

AXA World Funds - Global Inflation Bonds

Un compartiment de AXA World Funds SICAV
Classe d'actions : AXA World Funds - Global Inflation Bonds I REDEX (Hedged) Capitalisation CHF (ISIN : LU0482270740)
Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

Objectif et politique d'investissement

Objectif d'investissement

L'objectif d'investissement du Compartiment est de réaliser des performances en investissant dans des obligations indexées sur l'inflation émises dans des pays appartenant à l'OCDE, à moyen terme.

Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active en référence à l'indice Bloomberg Barclays World Inflation-Linked Hedged EUR (l'« Indice de Référence ») afin de saisir les opportunités qui se présentent sur le marché des obligations indexées sur l'inflation. Le Compartiment investit au moins un tiers de son actif net dans les composantes de l'Indice de Référence. En fonction de ses convictions d'investissement et après une analyse macroéconomique et microéconomique exhaustive du marché, le Gestionnaire financier peut adopter un positionnement plus actif en termes de duration (la duration mesure, en nombre d'années, la sensibilité du portefeuille aux variations des taux d'intérêt), d'allocation géographique et/ou de sélection des secteurs ou des émetteurs par rapport à l'Indice de Référence. Ainsi, l'écart par rapport à l'Indice de Référence devrait être significatif. Toutefois, dans certaines conditions de marché (volatilité élevée du marché du crédit, turbulences, etc.), le positionnement du Compartiment sur les indicateurs ci-dessus peut être proche de l'Indice de Référence. Les décisions d'investissement suivantes sont prises à la suite d'une analyse approfondie des facteurs macroéconomiques et microéconomiques régissant ce marché : - positionnement sur la courbe de rendement indexée sur l'inflation (la courbe de rendement indexée sur l'inflation illustre le rapport entre l'échéance et le rendement de l'obligation indexée sur l'inflation) - gestion de la duration pour les obligations indexées sur l'inflation (la duration mesure, en nombre d'années, la sensibilité du portefeuille aux variations de taux d'intérêt) - positionnement en fonction des anticipations d'inflation - allocation géographique. Le Compartiment investit : - au moins deux tiers de son actif total dans des obligations indexées sur l'inflation émises dans le monde entier par des gouvernements, des entreprises ou des institutions publiques de pays membres de l'OCDE ; - jusqu'à un tiers de son actif total dans des titres de créances non indexés sur l'inflation et des instruments du marché monétaire. Le compartiment peut investir 100 % de son actif total dans des titres de créance souverains. Le compartiment investira au moins 90 % de son actif net dans des titres de qualité « investment grade ». Les titres de qualité Investment Grade seront notés au minimum BBB- par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch, ou seront considérés comme étant de qualité équivalente par le Gestionnaire financier en l'absence de note. Les titres de qualité Sub-Investment Grade seront notés entre BB+ et B- par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch, ou seront considérés comme étant de qualité équivalente par le Gestionnaire financier en l'absence de note. En cas d'abaissement de leur note en dessous de B- par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch, ou si considérés comme étant de qualité équivalente par le Gestionnaire financier en l'absence de note, les titres seront vendus dans un délai de 6 mois. Si deux agences de notation attribuent des notes différentes à un même titre, la note la plus basse des deux sera retenue et si plus de deux agences de notation affectent des notes différentes, la deuxième note la plus élevée sera prise en compte.

La sélection des instruments de crédit ne repose pas exclusivement et systématiquement sur leur note de crédit rendue publique ; elle peut également se fonder sur une analyse interne du crédit ou du risque de marché. La décision d'acheter ou de vendre des actifs s'appuie aussi sur d'autres critères d'analyse du Gestionnaire Financier.
Le Compartiment peut investir jusqu'à 5 % de son actif net dans des obligations contingentes convertibles ou Contingent Convertible (« CoCos »). Dans la limite de 200 % de son actif net, le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés, y compris des swaps de défaut de crédit, pour atteindre son objectif d'investissement. Des produits dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture. L'utilisation de produits dérivés à des fins d'investissement est limitée à 50 % de l'actif net du Compartiment.
Le Compartiment est géré dans une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre 5 et 15 ans : si les taux d'intérêt augmentent de 1 %, la Valeur liquidative du Compartiment peut diminuer de 5 % jusqu'à 15 %.
L'exposition des actifs du Compartiment libellés dans une devise autre que la devise de référence du Compartiment est systématiquement couverte. Rien ne garantit qu'une telle couverture couvrira parfaitement 100 % de l'actif net en permanence.

L'objectif de la Classe d'Actions est la couverture du risque de change découlant de l'écart entre la devise de référence du Compartiment et la devise de cette Classe d'Actions via le recours à des instruments dérivés, tout en conservant l'allocation définie au titre de la Politique d'investissement du Compartiment.

L'objectif de la Classe d'Actions Redex est l'atténuation de l'effet des variations des taux d'intérêt réels via le recours à des produits dérivés cotés, tout en conservant l'allocation définie au titre de la Politique d'investissement du Compartiment et en investissant dans des instruments indexés sur l'inflation anticipée. Par conséquent, la sensibilité de la Classe d'Actions Redex peut s'écarter de celle du Compartiment.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est EUR.

Horizon d'investissement

Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 5 ans.

Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs. La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Investissement minimum initial : 100 000 EUR ou l'équivalent dans la devise de la Classe d'actions concernée.

Investissement minimum subséquent : 10 000 EUR ou l'équivalent dans la devise de la Classe d'actions concernée.

Seuil de capital minimum permanent de la Classe d'actions Redex : 2 000 000 EUR ou l'équivalent dans la devise de la Classe de parts concernée.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Risques additionnels

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque de liquidité : risque de faible niveau de liquidité dans certaines conditions de marché pouvant conduire le Compartiment à faire face à des difficultés de valorisation, d'achat ou de vente de tout ou partie de ses actifs et ayant un impact potentiel sur sa valeur liquidative.

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus

FIXED INCOME

AXA World Funds - Global Inflation Bonds

par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Aucun
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximun pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0.53%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

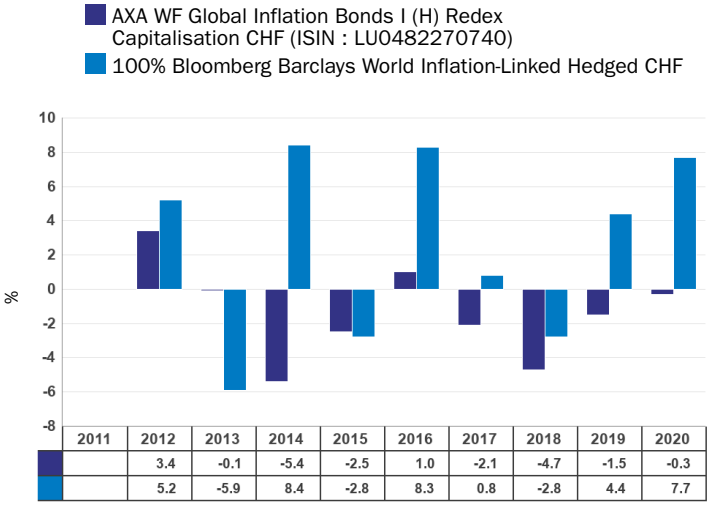
Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2020. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2020. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site www.axa-im.com.

Performances passées



	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
		3.4	-0.1	-5.4	-2.5	1.0	-2.1	-4.7	-1.5	-0.3
		5.2	-5.9	8.4	-2.8	8.3	0.8	-2.8	4.4	7.7

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 13/09/2005 et la classe d'actions en 2011.

Les performances passées ont été calculées en CHF et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.

Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans le devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

Informations pratiques

Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch
49, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Autres informations :

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur www.axa-im.com. D'autres classes d'actions sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur www.axa-im.com. Les détails de la mise à jour de la politique de rémunération de la société sont disponibles en ligne à la page https://www.axa-im.com/en/remuneration. Ils décrivent les modalités d'attribution des rémunérations et des avantages aux salariés, ainsi que des informations sur le comité de rémunération. Sur demande, la société met une version papier à disposition gratuitement. Chaque Compartiment correspond à une partie différente des actifs et passifs de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs de chaque Compartiment sont séparés des actifs des autres Compartiments et exclusivement destinés à satisfaire les droits des investisseurs en rapport avec ledit Compartiment et le droit des créanciers dont les demandes surviennent en relation avec la création, le fonctionnement ou la liquidation dudit Compartiment.

Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur www.axa-im.com ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avéreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion. Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus. Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur www.axa-im.com.